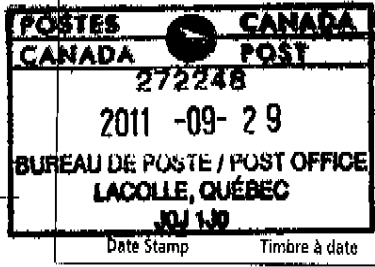




# Fax Service Service de télécopie



Outlet Fax number / N° de télécopieur du comptoir : (450) 246-3234

Received / Réception :  N. of pages / N° de pages : 02

Receiving / Sending Employee : *[Signature]*  
Employé qui reçoit/envoie la demande :

Outlet location / Emplacement du comptoir : Lacolle

## To / À l'intention de :

Name / Nom : Le Secrétaire  
Company name / Nom de l'entreprise : Régie de l'Énergie  
Telephone number / Numéro de téléphone : (514) 873-2452  
Fax number / Numéro de télécopieur : (514) 873-2070

## From / De la part de :

Name / Nom : *[Signature]*  
Company name / Nom de l'entreprise :  
Telephone number / Numéro de téléphone : (450) 291-3194

Comments / Commentaires :

*tel que demandé par le 30. 09. 2011 à 12h.00  
P.S. - Originaux seront envoyés par courrier -*

From anywhere... to anyone / De partout... jusqu'à vous

www.canadapost.ca / www.postescanada.ca

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, 29-09-2011.

Le Secrétaire

Régie de l'Énergie

800, place Victoria, bureau 2.55,

Montréal (Québec) H4Z 1A2.

Objet : Mobilisation contre le projet autochtone de KSE sur le territoire de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Messieurs et Mesdames,

Une fois de plus, nous venons signifier notre désaccord à l'implantation du projet éolien industriel autre de KSE dans la région, pour toutes les raisons déjà données, dans notre mémoire déposé devant le BAPE, le 13 mars 2011, que nous joignons à la présente ainsi que l'article du journal de Montréal intitulé : "les éoliennes nuiraient à la santé d'une famille, en date du 23-09-2011".

Tout comme la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, les membres de son conseil municipal ainsi que la coalition réunissant les maires des sept municipalités environnantes, nous nous inscrivons en faux nous aussi, contre cette façon de faire du Gouvernement permettant aux communautés autochtones d'implanter des projets éoliens sans avoir obtenu l'accord préalable de la municipalité ciblée et précitée.

Il est également exact de dire que les gouvernements municipaux "élus" sont les mieux placés pour aménager et développer leurs territoires et doivent donner leur aval au préalable à tous projets éoliens ou autres...

Salutations distinguées,

Oscar Bélanger

Micheline Bélanger

Gisèle Bélanger

42, 56<sup>ème</sup> Avenue

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, (Québec) J0J 1G0.

P.J.

*Pour / Oscar Bélanger -  
Micheline Bélanger -  
Gisèle Bélanger -*

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, 13 mars 2011.

Madame Monique Gélinas, coordonnatrice

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Edifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Une des questions que nous nous posons concernant le projet du parc des éoliennes:

Est-il vraiment obligatoire ce nouveau projet et ne défigurera-t-il pas notre environnement, tout comme l'a été, celui de Montréal et de ses banlieues à cause des aménagements de tout genre ?

Quels en sont les avantages réels ?

Et, est-il aussi vert que promis le dit projet, son implantation dans notre arrière pays et son exploitation, ne sont-elles pas trop cher payé ?

Comment se fait-il que ce projet si vert dévalue nos maisons et que nous devons le déclarer lors de la mise en vente sous peine de poursuites en dommages à cause d'un défaut caché ?

Notre réseau routier déjà tellement endommagé a-t-il besoin de l'être davantage et avons-nous les moyens de payer les frais et ou les intérêts de sa restauration ?

Le réseau d'Hydro-Québec est-il réellement sursaturé alors qu'on nous assurait qu'il y avait des surplus et que notre société pouvait se permettre de vendre des services à nos voisins américains ?

Ne pourrions-nous pas comme société économiser davantage l'énergie ?

Le gouvernement ne devrait-il pas informer la population bien avant que soient délivrés des permis pour de nouvelles exploitations éoliennes, minières, ou autres???

Faudra-t-il s'installer sur la montagne du Mont-Royal pour finir nos jours protégés et en toute quiétude !!!

Les municipalités situées à proximité des grands centres et qui ont une faible densité de population ne sont-elles pas davantage sollicitées par de tels projets ?

Qu'advient-il des terres agricoles dévastées lors du démantèlement des éoliennes, seront-elles encore cultivables et cultivées par l'agriculteur ou devra-t-il faire appel en désespoir de cause, aux multinationales ou à de super compagnies plus argentées pour les remettre en état ?

Pour sauver les terres qui sont toujours disponibles, ne pourrions-nous pas miser plutôt sur la main d'œuvre de nouveaux arrivants tel que prévu dans l'entente ratifiée à Saint-Jean-sur-Richelieu, en février 2011, par la ministre de l'Immigration Québec et effacer pour de bon l'ardoise des éoliennes ?

Qui a dit: " Maître chez nous déjà !!! "

Le sous-sol ne nous appartient pas, les cours d'eau et l'air non plus, et bientôt le sol et tout ce qu'il contient et donne.

Nous voulons dire non, haut et fort et écrire notre recommandation au BAPE en ce qui a trait au rejet du projet éolien de Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et ultérieurement celui de St-Cyprien-de-Napierville.

Ma sœur Micheline, ex-fonctionnaire de l'Immigration Canada a choisi, dans les années 70, d'habiter Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et demande au gouvernement de ne pas permettre l'installation d'éoliennes en milieu habité.

Après trente-huit ans de voyages, au temps de ma retraite du Ministère de la Justice, je me demande, s'il n'est pas trop tard, pour arrêter le projet éolien ??? . . .

Non, Non, trois fois Non à ce projet qui hypothéquera notre santé, notre ouïe, notre sommeil, notre humeur, notre qualité de vie, nos biens, notre environnement, notre avenir. Cette vallée de terres agricoles des plus belles et généreuses, ainsi que sa faune et sa végétation s'en trouveront amoindries ou perturbées. Par ailleurs, d'énormes répercussions sur la santé ont même été dénoncées par 40 médecins du Centre du Québec qui pressent le gouvernement de cesser l'implantation d'éoliennes industrielles en milieu habité. Ne faut-il plus croire les docteurs qui auraient identifié le syndrome éolien!

Voici ce qu'en pense et dit mon père Oscar, toujours propriétaire et sain d'esprit à quatre-vingt-cinq ans, sur le développement éolien :

" Je suis, fils d'un cultivateur de la terre rouge de la MRC de LOTBINIÈRE. À l'époque, malgré les grosses familles, les ressources, l'argent et la main-d'œuvre manquaient aussi et mon père Arthur qui considérait son fils aîné, me prêtait pour aider à la famille ainsi qu'à nos voisins...Par la suite, j'ai donné tout mon savoir-faire et ma santé à des compagnies américaines qui m'ont fait trimer très dur pendant quarante ans et qui après ont fait démolir l'usine Continental Can sur Côte de Liesse, à ville Saint-Laurent, ne laissant qu'un immense terrain impropre et

contaminé. J'avais un logement près de l'usine, en ligne directe avec les avions des différents aéroports et obligatoirement, une maison à St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, pour nous refaire une santé.

Aujourd'hui, c'est la valeur de ma demeure qui risque d'être dépréciée, à cause des éoliennes. Nous pensons avoir troqué dans le temps le bruit assommant des avions, le vacarme ahurissant des camions, des sirènes, des autoroutes achalandées et de certaines manufactures qui cassaient du verre pour le gazouillis des oiseaux et la bise dans les arbres. Maintenant nous risquerons d'entendre le bruit continu jour et nuit, de la vibration et du vrombissement selon les vents, des fichues éoliennes.

Quand j'étais plus jeune la guerre mondiale sévissait... et nous faisait vivre d'immenses tourments et grandes inquiétudes, des privations jusqu'au rationnement.... aujourd'hui, c'est la guerre des nerfs des plus forts parce que de plus en plus riches qui sapent notre tranquillité, attentent à notre liberté, à nos biens durement gagnés et portent atteinte aux jours qui nous restent à vivre. "

Salutations distinguées

  
Oscar Bélanger

  
Micheline Bélanger

  
Gisèle Bélanger

42, 56 e Avenue,

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Québec, Canada

J0J1G0

## CONCLUSION :

Il y en a qui dise que c'est vert, voir écologique que cette nouvelle mine du vent;

Il y en a qui dise que ça remplacera l'électricité et que comme ça on ne risque pas d' en manquer;

Il y a qui dise aussi qu'il y a pénurie d'électricité;

Il y en a qui dise qu'il y a des surplus qu'on vend aux États-Unis;

Il y en qui dise que tout ça ce n'est qu'une question d'argent et que c'est bien payant pour certains;

Il y en a qui dise qu'ils ne connaissent pas ça et que de toute façon ils ne les verront pas;

Il y en a qui dise qu'ils ne savent rien et que ça ne les intéressent pas;

Il y en a qui dise qu'ils ne sont pas concernés et qu'il n'y a pas de conséquences, ni de danger;

Il y en a qui dise que tout ce qui est dit `` contre `` est pure invention;

Il y en a qui dise préférer les éoliennes au gaz de schiste et au nucléaire parce que c'est moins épouvantable;

Il y en a qui dise qu'il faut être de son temps et aller de l'avant;

Il y en a parmi eux qui sont mes amis et qui ne m'en parlent pas;

Ce que je sais aujourd'hui, c'est que ce n'est pas tant écologique qu'on le dit et que ça prend énormément d'huile pour les faire fonctionner et beaucoup d'argent pour les vidanger;

Ce que je sais également c'est qu'on les entend jour et nuit selon les vents;

Ce que je sais à cause des études faites par les médecins c'est qu'il y a un réel danger pour la santé et également pour tout ce qui vit à l'entour des pales d'éoliennes;

Je sais qu'elles provoquent l'insomnie et favorisent l'anxiété autant chez les humains que chez les animaux et qu'elles détériorent l'ouïe, l'équilibre et la joie de vivre en paix;

Je sais que ça assèche les sols, la vigne, la végétation aussi et qu'elles tuent au passage les oiseaux et les chauves-souris;

**Mon père propriétaire à quatre-vingt-cinq ans en dit:**

``J'ai donné tout mon savoir-faire à des compagnies américaines qui m'ont fait trimer très dur pendant quarante ans et qui après on démolit l'usine Continental Can sur Côte de Liesse, ne laissant qu'un immense terrain contaminé. J'avais un logement près de l'usine, en ligne directe avec les avions et obligatoirement, une maison à St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, pour nous refaire la santé. Trois maisons, un garage plus tard, je réalise qu'il n'y a pas d'avenir non plus pour l'héritage laissé à mes enfants qui sera déprécié à cause des éoliennes. Au lieu d'entendre des avions l'on entendra la vibration et le vombrissement des fichues éoliennes.

Quand j'étais plus jeune la guerre mondiale sévissait... et nous faisait vivre d'immenses privations et inquiétudes.... aujourd'hui, c'est la guerre des nerfs qui sape notre tranquillité et porte atteinte aux jours qui nous restent à vivre. ``

Ma sœur, ex-fonctionnaire d'Immigration Canada a choisi d'habiter Saint-Paul et demande au gouvernement de refuser le projet d'éoliennes.

Moi, après trente-huit ans de voyages pour le travail, au temps de ma retraite, j'ai re-choisi de vivre à St-Paul, pour sa quiétude. Je demande au gouvernement de prendre en considération la demande de son ex-employée du ministère de la justice et de ne pas permettre l'installation d'éoliennes dans la région.

**Gisèle Bélanger**

**42,56 è Avenue St-Paul-de-l'Île-Aux-Noix, Québec, Canada J0J 1G0**



### Paola Ortiz déportée aujourd'hui au Mexique

AGENCE QMI | Paola Ortiz, qui a fui le Mexique en 2006 pour refaire sa vie au Québec, devrait finalement être expulsée du Canada, vendredi.

La femme de 31 ans doit se présenter aux agents de l'immigration ce matin afin d'être conduite à l'aéroport Montréal-Trudeau. Seule une intervention du ministre de l'Immigration, Jason Kenney, pourrait changer la donne. Mme Ortiz devait être retournée dans son pays d'origine mardi.



PAOLA ORTIZ Expulsée

Toutefois, sa déportation a dû être reportée puisque la Mexicaine a fait une crise de panique qui a nécessité son transport à l'hôpital. Paula Ortiz, qui est mère de deux enfants âgés de deux et quatre ans près au Québec, et qui travaille à temps partiel, a raconté qu'elle avait fui le Mexique afin d'échapper à son conjoint violent qui est policier fédéral.

Au cours des derniers mois, Mme Ortiz a multiplié en vain les démarches afin de demeurer au Canada.

PHOTO: AGENCE QMI / ERIK PEREIRA  
L'ancien député indépendant de la circonscription de Saint-Jacques, Stéphane Bédard, a annoncé hier qu'il ne se présentera pas aux élections provinciales de novembre. Bédard a déclaré qu'il avait subi un bruit de cœur et qu'il ne se sentait pas en mesure de se présenter. Il a également mentionné qu'il avait subi une blessure grave à la tête.

### Les éoliennes nuiraient à la santé d'une famille

TORONTO | (Agence QMI) Une famille du sud-ouest de l'Ontario veut poursuivre les propriétaires d'un parc éolien pour 1,5 million \$ parce qu'elle estime que ces vire-vire géants lui causent des problèmes de santé.

Dans un avis de poursuite déposé en cour cette semaine, Lisa et Michel Michaud de Thamesville, à quelque 90 km au sud-ouest de London, indiquent que les éoliennes qui ont commencé leur production d'électricité il y a quatre mois sont à l'origine des nausées, du vertige et de l'insomnie vécus par la famille.

« Deux semaines après le début de leur fonctionnement, je me suis retrouvée à l'urgence. J'étais étourdie et incapable de me tenir debout. On m'a prescrit des médicaments, mais mon état de santé ne s'est pas amélioré », a raconté Lisa Michaud.

« La nuit, j'ai peur de m'allonger en raison des vibrations », a-t-elle ajouté. Le parc Kent Breeze compte huit éoliennes. La plus proche de la résidence des Michaud est située à un peu plus d'un kilomètre (1146 mètres).

Le Tribunal de l'environnement de l'Ontario a reconnu plus tôt cette année que les éoliennes, lorsque placées près d'une résidence, peuvent causer des problèmes de santé.

# rôle entre le PQ et les indépendants



BÉDARD



LISSETTE LAPOINTE « Inacceptable »

députés qui l'ont quitté. « C'est mesquin de la part du PQ. Mes deux députés écopot. On veut bâillonner les indépendants », s'est-il scandalisé.

Stéphane Bédard, leader parlementaire du Parti québécois, jure que seules des raisons techniques ont motivé la décision. « Maintenant que le vote est libre chez nous, chaque député peut demander le vote s'il n'est pas d'accord », a-t-il rappelé.

Selon lui, il n'y aurait du coup aucune justification à accorder un traitement de faveur aux indépendants en ajoutant une litane de noms à une motion. « Le vote li-

JOURNAL DE MONTRÉAL, vendredi, 23.08.2011